

## Voile Habitable 2023/24

**Merci de joindre un certificat médical de  
« non-contre-indication à la pratique de la voile, y compris en compétition »**

**Activité** (cochez Le créneau souhaité)

### Navigation en côte d'Emeraude & Rance

Support	J80 / FIRST 310	J80 / FIRST 310	J80 / FIRST 310	OPEN 5.70	OPEN 5.70 / J80 / LONGTZE	OPEN 5.70 / J80 / LONGTZE
Niveau	LOISIR	LOISIR	LOISIR	PERFORMANCE	PERFORMANCE	PERFORMANCE
Âge	18 ans et +	18 ans et +	18 ans et +	13-18 ans	Ados-adultes	Ados-adultes
Jours	mercredi	vendredi	vendredi	mercredi	samedi	samedi
Horaires	9h - 12h	9h - 12h	14h - 17h	14h - 17h	9h - 12h	14h - 17h
Tarif*	621€	621€	621€	495€	685€ ados 721€ adultes	685€ ados 721€ adultes
Merci de cocher	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				

\*Ces tarifs incluent les cours, la cotisation YCSL (28€) et la Licence FFVoile (32€ Jeunes / 68€ Adultes)

### Pratiquant

Nom..... Prénom..... Date de Naissance.....

Email..... Tel. Mobile..... Tel. Fixe.....

Adresse.....

Numéro de Licence FFVoile.....

### Adultes responsables (de l'enfant mineur à inscrire)

Mère (nom-prénom) ..... Email..... Tel. Mobile.....

Père (nom-prénom) ..... Email..... Tel. Mobile.....

### Autorisation parentale pour les mineurs

Le responsable légal autorise son enfant à participer à toutes les activités du Yacht Club de Saint-Lunaire ; autorise les responsables à donner tous les soins médicaux qui apparaîtraient indispensables en cas d'urgence et s'engage à en assurer le règlement.

Il atteste sur l'honneur que son enfant est apte à s'immerger et à nager au moins 25 mètres s'il a moins de 16 ans, ou à plonger et à nager 50 mètres s'il a plus de 16 ans. De plus il a les capacités requises pour effectuer le stage de voile/ où il est inscrit.

Fait à..... le / / Signature :

### Santé

Personne à prévenir en cas d'urgence : ..... Tel. Mobile.....  
 Asthme / allergies alimentaires :  oui  non Si oui lesquelles : .....

Rappel : un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile y compris en Compétition est obligatoire. Merci de le joindre à votre inscription.

### Capacité de natation 18 ans et+

Le stagiaire atteste sur l'honneur qu'il est apte à plonger et à nager 50 mètres et qu'il a les capacités requises pour effectuer le stage dans lequel il est inscrit.

Mr, Mme.....

Fait à..... le / / Signature :

### Assurance

Le stagiaire ou responsable légal atteste avoir reçu la notice d'information relative au contrat d'assurance MMA présentant les garanties d'assurance liées à la licence FF Voile.

Il reconnaît avoir été informé de son intérêt à souscrire des garanties complémentaires (capitales invalidités et décès plus importants) ayant pour but la réparation des atteintes à l'intégrité physique du pratiquant.

Mr, Mme..... Pour.....

Fait à..... le / / Signature :

### Droit à l'image

Le stagiaire ou responsable légal (pour les mineurs) déclare céder, à titre gracieux, au Yacht Club de Saint Lunaire, le droit d'utiliser et de communiquer au public sur différents supports d'information (brochures, web, réseaux sociaux...):

- sa voix et son image (pour les personnes majeures), de son enfant telle(s) que fixée(s) dans les reportages ou sur les photographies réalisées lors des activités du YCSL

Les sons et les images ne pourront en aucun cas être dénaturés ou détournés de leur contexte par un montage ou par tout autre procédé. La légende ne pourra pas porter atteinte à la vie privée ou à la réputation de la personne. Les images ne seront ni communiquées à d'autres personnes, ni vendues, ni utilisées à d'autres usages.

En cas de refus de votre part, les photographies où le stagiaire dont il est question pourrait être identifié ne seraient utilisées qu'en rendant le stagiaire impossible à identifier (gommage des traits du visage par un logiciel de retouche d'images).

Mr, Mme.....

Fait à..... le / / Signature :

### Règlement

Le règlement est à effectuer au moment de l'inscription, **avant le 1<sup>er</sup> cours** (14 septembre 2022).

Mode de règlement (merci de cocher le mode de règlement choisi)

Virement  Chèque  Espèces  Chèques ANCV  Carte bancaire

Le YCSL propose une solution de règlement par chèque en **trois fois**. Au moment de l'inscription, merci de nous remettre vos trois chèques remplis et signés avec au verso la date souhaitée d'encaissement à l'ordre suivant : YCSL

### Calendrier Voile Loisir 2023/2024

Les cours de Voile Habitable débiteront le **20 septembre 2023**

En cas de brouillard, orage, forte houle, froid intense (<6°C) ou vent frais (>25 nœuds établis), la direction du YCSL peut décider d'annuler un cours.

**Le calendrier sera défini par votre moniteur :  
Jean-Charles Collet, 06 70 61 73 53**

CARTE VOILE SPORTIVE	AVANTAGES
Location	Réduction sur la location sur nos horaires d'ouverture - <b>30 % / HORS SAISON UNIQUEMENT dans le club de votre activité et -15 % EN SAISON</b>
Lunairiens	Voir en mairie pour bénéficier du chèque jeunesse
Richardaisiens	-15% sur le tarif indiqué